



Guerre et environnement: l'attention monte

Par [Victor Roux-Goeken](#)

Thème: [Environnement](#)

Mondialisation.ca, 18 mars 2008

[Journal de l'environnement](#) 18 mars 2008

Une bonne gestion de l'après-conflit pourrait permettre de réduire l'impact d'une guerre sur l'environnement. La question, qui peut paraître futile au moment où la prise en charge des civils semble prioritaire, est pourtant vitale pour faciliter la reconstruction et éviter une cascade de conflits.

Guerre et environnement: les accords internationaux existent

- 1925: protocole de Genève interdisant l'emploi, à la guerre, de gaz asphyxiants, toxiques et de moyens bactériologiques
- 1949: convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre
- 1963: traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau
- 1972: convention sur l'interdiction des armes bactériologiques
- 1977: convention Enmod sur l'interdiction des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires
- 1997: convention sur l'interdiction des armes chimiques
- 1997: convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines anti-personnelles

(Source: WWF)

Vietnam, 1962-1970: 70 millions de litres de défoliant -le «fameux» agent orange- ont détruit la forêt tropicale et sont à l'origine de cancers et de malformations congénitales. Irak, 1991 et 2003: l'utilisation d'armes à uranium appauvri a irradié de vastes zones du pays, et un nombre incalculable de personnes. Afghanistan: en 23 ans de conflit, 95% des forêts ont été détruites. Kosovo, 1999: des 550 sites industriels bombardés par l'Otan s'écoulent 80.000 tonnes de pétrole. Liban, août 2006: marée noire sur les côtes du pays. Il faudrait une somme pour dresser une liste exhaustive des pays fortement pollués à la suite de conflits.

A priori, le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue), les Amis des bonobos du Congo, Urgence réhabilitation développement (URD), le programme Héritage de la guerre froide et l'Association d'amitié franco-vietnamienne n'ont aucun point commun. Mais tous gèrent à leur niveau des situations d'après-conflit, et ont témoigné de leur expérience lors d'un colloque intitulé «Guerre et environnement», organisé jeudi 6 mars par WWF et la sénatrice Verts du Nord, Marie-Christine Blandin.

Dès 1999, le Pnue a créé une branche nommée «gestion post-conflit et désastre» afin

d'étudier d'un point de vue environnemental l'après-conflit dans les Balkans. L'organisation a 18 rapports d'évaluation à son actif, est intervenue dans 25 pays, mais les moyens d'action manquent. Silja Halle, chargée de communication, note par exemple que «les opérations d'assistance humanitaire font des dégâts sur l'environnement, ainsi que les camps de réfugiés». Bien sûr, il ne s'agit pas de remettre en cause la nécessité de ces aides extérieures, mais de minimiser l'impact sur l'environnement des «litres d'huile de vidange des véhicules des organisations humanitaires qui polluent les nappes phréatiques», selon François Grunewald, président du groupe URD et membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Ou de mieux gérer le peu de ressources. Ainsi, 300 kilomètres carrés (km²) de forêt du parc national de Virunga ont été détruits en 6 mois par les soldats hutus et les réfugiés rwandais des camps autour de la ville de Goma (RDC), selon l'Union mondiale pour la nature (UICN).

Ces pollutions et dégradations de l'environnement et de la biodiversité engendrent d'autres conflits, surtout lorsqu'il s'agit aussi de contrôler des ressources naturelles à haute valeur ajoutée - minéraux, bois exotique, pétrole. Elles rendent impossible le retour sur les terres agricoles, comme au Liban, où «toutes les bombes à sous-munitions n'ont pas explosé dans le sud du pays», explique Claude-Marie Vadrot, journaliste à Politis.

Ces dégradations peuvent avoir des répercussions pendant de très nombreuses années. Ainsi, 40 ans après les faits, raconte Jacques Maître, socio-anthropologue et président de l'Association d'amitié franco-vietnamienne, l'agent orange continue à être à l'origine de malformations chez les bébés, ce qui entraîne aussi le bouleversement de tout un système de représentations mentales - «l'équivalent de l'Apocalypse» pour les chrétiens.

Autre type de pollution oubliée: le bruit. Ainsi, ces avions qui passent le mur du son au-dessus de Gaza ville, plusieurs fois dans la nuit, et qui empêchent les habitants de dormir. Les atteintes à l'environnement sont d'autant plus graves que certains profitent de l'instabilité politique. «En Somalie, les côtes et les terres sont devenues le dépotoir mondial de déchets toxiques, ce qui permet à des navires affrétés par des sociétés écran de balancer des conteneurs sur les côtes», témoigne Claude-Marie Vadrot.

Alors, quelles solutions? Détruire les stocks d'armes chimiques accumulées pendant la Guerre froide? C'est le rôle du programme Héritage de la guerre froide, de Green cross international, coordonné par Stephan Robinson. On peut aussi réparer les infrastructures. Mais comment, lorsque le climat de guerre est permanent, comme à Bagdad, où les forces de la «coalition» ont détruit les deux stations d'épuration de la capitale irakienne? Depuis 2003, toutes les eaux usées filent dans le Tibre, devenu égout à ciel ouvert.

«Pactiser» avec l'armée? C'est ce qu'a fait, sans trop de succès, Claudine André, présidente des Amis des bonobos du Congo et marraine de la cellule environnement des forces armées congolaises. La cellule est raillée par l'état-major, et Claudine André n'est jamais invitée par les ONG occidentales... Pourquoi ne pas ajouter «l'écocide», crime écologique, dans la liste des crimes de guerre de la convention de Genève? Bonne idée, mais faire respecter une convention internationale, y compris par les adeptes de la guerre «propre et chirurgicale», est une gageure. Reste une solution, ingénue: interdire la guerre, mais c'est un autre combat.

[Victor Roux-Goeken](#)

Articles Par : [Victor Roux-Goeken](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca